

Ancrer l'égalité femmes-hommes en chacun de nous

Au rythme actuel, la parité au travail ne sera pas atteinte avant deux cent deux ans, selon les estimations du Forum économique mondial, rappellent les consultantes **Agathe Cagé** et **Elsa Guippe**. Elles appellent, pour accélérer les choses, à faire preuve de créativité

Affaire de la Ligue du LOL, agressions sexuelles dans le milieu sportif, enquête sur le règne du sexisme dans la pub... Chaque semaine, ou presque, de nouvelles révélations mettent au jour des pratiques de harcèlement moral ou sexuel à l'encontre de femmes dans de nouveaux milieux professionnels. La libération de la parole pourrait représenter un gage d'espoir. Mais il peut sembler étonnant, voire inquiétant, de constater que ce sont des comportements de vingtenaires, de trentenaires et de quadragénaires qui sont dénoncés. Comme si les générations nées après 1975, après 1980, et même après 1990 pour certaines, ne faisaient pas plus leurs valeurs de respect et d'égalité entre les femmes et les hommes que toutes celles qui ont grandi pendant les « trente glorieuses ».

Le Forum économique mondial a, en décembre 2018, fait les comptes : la parité dans le monde du travail sera atteinte, au rythme actuel, dans deux cent deux ans. Faisons preuve de créativité et trouvons les moyens de progresser beaucoup plus rapidement. Nos sociétés vont s'auto-détruire si elles ne prennent pas à bras-le-corps une double urgence : l'urgence climatique et l'urgence de l'égalité entre les femmes et les hommes – qui, rappelons-le, est fondatrice de toutes les autres. Nos jeunes sont en train de trouver leurs leaders et leurs moyens d'action pour faire face à la première. Inventons également des méthodes inédites pour ancrer en chacun de nos concitoyens les valeurs de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cas pratiques

Notre proposition est simple. La France a une passion démesurée pour les examens et les concours ? Les apprentissages de nos jeunes se construisent en fonction des exigences académiques ? Instaurons une épreuve d'égalité entre les femmes et les hommes obligatoire pour chaque examen et concours. Cette épreuve pourrait se décliner en plusieurs volets : une évaluation théorique de maîtrise des connaissances, sous forme de questionnaire, portant sur l'état des lieux et les chiffres des inégalités entre les femmes et les hommes en France et dans le monde, l'impact en termes de performance économique de ces inégalités, les instruments de lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que le cadre légal et réglementaire fixant les droits et les devoirs en matière d'égalité femmes-hommes.

S'y ajouterait une épreuve orale, sous la forme d'un cas pratique de mise en situation : vous êtes un manager, on vous

Agathe Cagé est docteur en science politique
Elsa Guippe a été membre du cabinet de Najat Vallaud-Belkacem au ministère de l'éducation nationale. Elles ont fondé l'agence de conseil Compass Label, spécialisée sur le sujet de l'égalité femmes-hommes

rapporte un cas de harcèlement moral ou sexuel, quelle stratégie adoptez-vous ? Vous constatez ou êtes victime d'inégalité salariale ou d'une discrimination sexiste à l'occasion d'une avancée de carrière, comment réagissez-vous ? On pourrait, enfin, concevoir des épreuves écrites amenant le (ou la) candidat(e) à développer ses analyses sur des sujets cruciaux tels que l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle, les rythmes de carrière, les congés parentaux, l'orientation des jeunes et l'évolution des représentations et des postures quant au genre au sein des organisations. L'épreuve devra naturellement s'adapter aux enjeux et aux besoins des différentes filières professionnelles et être pensée en associant enseignants, parents, élèves et étudiants, jurys d'examens, équipes et direction des écoles et universités.

Le ministre de l'éducation nationale a annoncé un grand oral pour le nouveau baccalauréat ? Intégrons-y un temps consacré aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs font, pour répondre à la diversité des candidats et aux attentes des recruteurs, évoluer leurs concours d'entrée vers de nouvelles formes de tests et d'entretiens ? Profitons de ces changements en profondeur pour rendre obligatoire à l'entrée dans ces écoles, qui forment chaque année des milliers de futurs managers, une épreuve portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les écoles de la fonction publique recrutent pour les quarante prochaines années les personnes qui seront chargées de la conduite des politiques publiques ? Mesurons, au moment de ce recrutement, leur capacité d'innovation pour défendre l'égalité femmes-hommes.

Briser le plafond de verre

Cette proposition, si elle voit le jour, fera immédiatement la preuve de son efficacité. Sans doute même inspirera-t-elle rapidement les procédures mises en œuvre par les DRH des entreprises de toute taille et par les cabinets de recrutement, pour briser le plafond de verre. Il est même possible que demain, ce soient les candidats qui demandent que la maîtrise des valeurs de l'égalité soit mesurée par les entreprises auprès desquelles ils postuleront, et que cela devienne un des critères de leur choix.

Vous êtes sceptique ? Mettons un instant les choses en perspective. Il n'y a plus un examen ou un concours aujourd'hui où une épreuve d'anglais, dont la maîtrise est pour l'insertion professionnelle d'une importance cruciale, ne soit pas obligatoire. Contesteriez-vous l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes ? Tout comme l'anglais s'apprend, l'égalité s'apprend. Cette proposition est un moindre coût pour participer d'une transformation sociale radicale et nécessaire : faire advenir demain, et non pas dans deux cents ans, une société de l'égalité entre les femmes et les hommes qui bénéficiera aux femmes comme aux hommes. ■

Après Christchurch, une réponse ambitieuse à l'extrémisme en ligne est plus que jamais nécessaire

Les attaques en Nouvelle-Zélande ont montré à nouveau comment les terroristes islamistes et ceux d'extrême droite exploitent les recoins les moins régulés du Web. Un défi auquel doivent faire face les plates-formes technologiques et les autorités publiques, constatent les chercheuses **Iris Boyer** et **Cécile Guérin**

Dans les quarante-huit heures qui ont suivi la fusillade de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, deux tendances ont émergé au sein des réseaux extrémistes en ligne. Dans les communautés d'ultra-droite en ligne dont faisait partie l'assaillant Brenton Tarrant, des discussions ont révélé une fascination certaine des internautes pour les images violentes de la tuerie, diffusées en direct sur Facebook.

Dans un post célébrant les actes terroristes de Tarrant, un utilisateur du forum 8chan – plateforme sur laquelle ce dernier a annoncé son projet d'attentat, devenue un repaire pour les extrémistes d'ultra-droite, néonazis et sympathisants *alt-right* américains – appelle à partager en masse la vidéo et présente le terroriste en héros ayant mené à la consécration les efforts de toute une communauté d'acteurs.

« Il a baigné dans nos mêmes, il a peut-être même été éveillé par eux. Et, en retour, il nous a possiblement offert le même le plus puissant que nous n'avons jamais eu : la vidéo des tueries », peut-on lire. À l'opposé du spectre idéologique, dans des groupes et chaînes djihadistes sur la plateforme Telegram, des appels à la vengeance par des attaques contre des églises ont immédiatement vu le jour.

Radicalisation cumulative

Ces réponses aux attaques sont symptomatiques du phénomène de radicalisation cumulative entre islamisme radical et extrême droite – étudié par Julia Ebner dans son ouvrage *The Rage: The Vicious Circle of Islamist and Far-Right Extremism* (I.B. Tauris, 2017, non traduit) –, selon lequel les deux idéologies se nourrissent, se légitiment et se renforcent l'une l'autre par leur adhésion commune à une vision du monde comme un choc des civilisations entre islam et monde occidental. Une attaque par l'un des groupes appelle, dans cette logique, des représailles du groupe opposé.

Iris Boyer, chercheuse au think tank britannique Institute for Strategic Dialogue (ISD), qui se consacre à l'étude des extrémismes et du terrorisme, a travaillé au ministère des affaires étrangères français et au sein des équipes affaires publiques de Facebook puis de YouTube.
Cécile Guérin, chercheuse associée à l'ISD, participe également à l'initiative pour le courage civil en ligne (OCCI), lancée en partenariat avec Facebook, qui vise à intensifier les efforts de la société civile contre le discours de haine et l'extrémisme en ligne

Dans son manifeste publié sur 8chan, Tarrant mentionne les attaques terroristes islamistes en Europe comme un élément phare de son éveil idéologique. Après l'attaque contre une mosquée à Québec le 29 janvier 2017, les appels à la vengeance se sont multipliés sur les groupes djihadistes en ligne.

Cette radicalisation cumulative entre islamisme radical et extrême droite a été nourrie, sur Internet, par des forums de jeux vidéo comme 4chan, 8chan ou Discord aux systèmes de messagerie cryptés comme Telegram ou Signal, où extrémistes de tout bord se retrouvent pour disséminer leur idéologie et coordonner des actions violentes.

Dénuées de politique d'auto-régulation, les plates-formes telles que 8chan, à l'origine repaires d'hacktivistes anarcho-libertaires, ont été peu à peu infiltrées par des extrémistes, néonazis et nationalistes issus d'autres plates-formes. Mêlant hiérarchies quasi militaires et codes de la culture populaire en ligne (mêmes comme « Pepe la grenouille » [adopté par l'*alt-right* américaine], mangas et références cinématographiques telles que *Matrix*), elles ont contribué au développement de communautés en ligne fermées qui nourrissent les frustrations de leurs membres et leur vision du monde paranoïaque, aboutissant au phénomène Tarrant.

Nos sociétés font aujourd'hui face à un écosystème extrémiste en ligne ultra-développé et sophistiqué qui échappe au contrôle des autorités publiques, exploite les recoins les moins régulés de la Toile et continue de contourner les efforts de modération des grandes plates-formes technologiques.

Seule une politique numérique ambitieuse, qui prenne en compte l'ensemble de l'écosystème en ligne, des réseaux sociaux traditionnels aux forums alternatifs plus radicaux, peut être à la hauteur du défi.

Si la suppression de plates-formes comme 8chan peut sembler une idée prometteuse, cette solution à court terme n'empêchera pas la création de forums similaires ou la migration de ses membres à d'autres espaces encore plus opaques. Des mesures légales peuvent être prises pour supprimer les contenus illégaux sur ces plates-formes, mais nos systèmes législatifs doivent aussi s'adapter aux avancées technologiques pour apporter une réponse efficace.

Comme l'a montré la diffusion en direct de la fusillade sur Facebook et son partage massif sur YouTube et Twitter, l'extrémisme en ligne ne se limite pas à quelques plates-formes alternatives, et les événements de Christchurch ont exposé les limites des efforts de modération de contenus par les grandes plates-formes, dont des idéologues violents à la recherche d'une



LA MODÉRATION DE CONTENUS DEMEURE L'UN DES GRANDS DÉFIS DES GÉANTS DES RÉSEAUX SOCIAUX

audience de masse ont bien compris le potentiel d'exploitation.

Ces entreprises doivent consentir davantage d'efforts dans l'articulation de réponses ambitieuses aux contenus extrémistes émanant de groupes et de militants d'extrême droite. Ces efforts doivent notamment inclure des recherches d'experts dans les processus de *machine learning* qui entraînent les classificateurs de contenus automatisés et dans les politiques qui déterminent leurs décisions sur la légitimité de garder un contenu ou de le supprimer.

Lutte contre la cyber-haine

La modération de contenus demeure l'un des grands défis des géants des réseaux sociaux, tout comme les contenus qui se situent dans les « zones grises de la légalité », contenus haineux qui ne franchissent pas le seuil de l'illégalité et qui sont souvent amplifiés par des algorithmes destinés à promouvoir textes et vidéos sensationnalistes.

À l'heure actuelle, les gouvernements font pression sur les grandes plates-formes technologiques, avec une perspective étroite encore principalement focalisée sur la modération et faisant l'impasse sur la nécessité d'établir dans quelle mesure la technologie peut contribuer à la banalisation de la haine. Les développements législatifs prévus en France au printemps, avec la proposition de loi de lutte contre la cyber-haine portée par la députée LRM Laetitia Avia, devraient accélérer la responsabilisation des entreprises technologiques sur l'impact des algorithmes dans la propagation des contenus haineux.

Au-delà des politiques numériques, une réponse sociale et politique d'envergure est nécessaire. Il est primordial que les autorités et les entreprises technologiques travaillent en coopération avec le monde académique et la société civile pour mettre au point des solutions innovantes afin d'endiguer les phénomènes de radicalisation des idées, accélérés et amplifiés à l'ère du numérique. Un investissement multisectoriel, de grande ampleur et durable, dans les initiatives de la société civile, sera déterminant pour mener cette bataille des idées. ■



INSTAURONS UNE ÉPREUVE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, OBLIGATOIRE POUR CHAQUE EXAMEN ET CONCOURS